**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 50 (1921)

**Heft:** 10

Buchbesprechung: Bibliogaphie

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il y a donc autant de propositions que d'actions.

On sépare les propositions, ou les actions, par des virgules.

Pourquoi sépare-t-on les actions par des virgules? — Les actions forment des propositions.

Conclusions: 1. Dans une phrase il peut y avoir plusieurs actions.

2. Les actions sont séparées par des virgules.

Récapitulation: 1. Espèces d'actions.

- 2. Actions dans les propositions.
- 3. La virgule.

Règles: 1. Quand on fait quelque chose on fait une action.

- 2. On appelle souvent les actions : des verbes.
- 3. Dans une proposition il y a une action.
- 4. Dans une phrase il y a plusieurs actions.
- 5. Les actions sont séparées par des virgules.
- 6. Les actions accomplies sont bien des actions.
- 7. Les actions représentées par la parole ou l'écriture s'appellent des verbes.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

Le Jeune Catholique, journal illustré pour nos enfants, paraissant chaque mois. (Abonnement : 2 fr. 50 par an, imprimerie Delacoste-Borgeaud, Lausanne, Cité-Derrière, 26.)

Sommaire du No de mai 1921 : Je suis l'Immaculée-Conception (illustration). — Autour du Mois de Marie. — Jour d'adieu. — Pendant la rafale. — Un beau jour. — Maurice Delguy. — La Quasimodo de Paul et de Pauline. — Repentir et réparation. — Sainte mort d'une enfant. — Un jeune et courageux sauveteur. — Partie scolaire : Pour les vacances. — Conseils à un apprenti. — Lettre à un jeune garçon.

Les titres disent à eux seuls tout l'intérêt de cette bienfaisante publication, digne d'être répandue et encouragée.

# Cours pour maîtres de gymnastique

Comme le *Bulletin* l'a annoncé, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, un cours de gymnastique pour instituteurs, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> degré, qui aura lieu à **Bulle**, du 18 juillet au 3 août.

Afin de faciliter la participation de ce cours à un certain nombre d'instituteurs fribourgeois (le maximum des admissions est de 32), la Direction de l'Instruction publique a décidé d'allouer à chaque maître qui suivra le cours et se sera annoncé avant le 15 juin un subside cantonal de 4 fr. par jour en plus de la subvention fédérale prévue.

---

Fribourg, le 11 mai 1921.

La Direction de l'Instruction publique.